

## Lettre ouverte au CODECO

# Faites-nous ENFIN confiance !

*Une initiative de l'UWE (Union Wallonne des Entreprises), de l'UCM, du SNI (Syndicat Neutre pour Indépendants) et des Chambres de Commerce de Wallonie*

Suite à l'annonce le week-end dernier de la tenue d'un Comité de Concertation (CODECO) le mercredi 14 avril, l'UWE (Union Wallonne des Entreprises), l'UCM, le SNI (Syndicat Neutre pour Indépendants) et les Chambres de Commerce de Wallonie ont appelé les entrepreneurs et indépendants à signer une lettre ouverte aux membres du CODECO, leur demandant une approche positive plutôt que coercitive, transversale plutôt que sectorielle. **En moins de 24 heures, près de 3.000 signatures ont été récoltées !**

Découvrez ci-dessous la lettre ouverte dans son intégralité.

Mesdames et Messieurs les membres du CODECO,

**Nous, indépendants et employeurs de ce pays, sommes à bout !**

Depuis le début, les indépendants et les entreprises ont tout mis en œuvre pour respecter les règles dans l'espoir d'en sortir et dans l'attente qu'une vaccination efficace vienne enfin résoudre les problèmes de santé publique et d'économie.

Mais, plutôt que de nous donner de l'espoir et de la perspective, vous nous imposez de nouvelles contraintes, de nouvelles exigences, de nouvelles tâches administratives (notamment la déclaration mensuelle relative au télétravail), sans aucune plus-value.

Nous souffrons suffisamment du marasme actuel.

Faisons confiance aux entrepreneurs et consacrons collectivement notre énergie à prendre les mesures les plus utiles et les plus efficaces pour vivre et fonctionner avec le COVID, en dehors des approches strictement coercitives, et sans stigmatiser certains secteurs (entreprises, restaurants, culture, écoles, etc.).

Nous attendons que vous reconnaissiez positivement (principe de confiance), **quel que soit le secteur concerné**, toutes les mesures mises en œuvre permettant de poursuivre une activité : strict respect des gestes barrières, utilisation de toutes les procédures validées (tests rapides antigéniques, auto-tests, tracing...) et aménagement des lieux (ventilation, désinfection, détecteurs CO<sub>2</sub>, protocoles de circulation, etc.).

Il faut accepter l'ouverture et le fonctionnement de **toutes les activités ayant mis en place les mesures adéquates, liées aux spécificités du lieu**, sans autres contraintes, singulièrement administratives.

**Cette approche concourra à retrouver l'adhésion à l'effort général, de la population et de l'ensemble des acteurs publics et privés, au bénéfice de notre santé individuelle et collective, mentale et économique.**

**En moins de 24 heures, cette lettre ouverte a récolté près de 3.000 signatures d'indépendants et d'employeurs. VOUS TROUVEREZ LA LISTE COMPLÈTE DES SIGNATAIRES SUR LES SITES DES 4 ORGANISATIONS PARTENAIRES.**

**Contact UWE :**

Olivier de WASSEIGE

010/47.19.41

[olivier.dewasseige@uwe.be](mailto:olivier.dewasseige@uwe.be)

[www.uwe.be](http://www.uwe.be)

**Contact UCM :**

Thierry EVENS

0474/95.07.74

[thierry.evans@ucm.be](mailto:thierry.evans@ucm.be)

[www.ucm.be](http://www.ucm.be)

**Contact SNI :**

Christophe WAMBERSIE

0471/65.46.69

[info@sninet.be](mailto:info@sninet.be)

[www.snet.be](http://www.snet.be)

**Contact CCI Wallonie :**

Philippe BARRAS

0478/50.44.12

[president@cciwallonie.be](mailto:president@cciwallonie.be)

[www.cciwallonie.be](http://www.cciwallonie.be)